

Les frais et droits exigibles sont payables par carte de crédit Visa, Master Card ou American Express, par chèque personnel, par mandat poste fait à l'ordre du **ministre des Finances**, par argent comptant ou par paiement direct (au comptoir seulement). Ceux-ci doivent couvrir les frais d'étude et de publication lorsque ces derniers sont requis.

	Frais	Droits
FRAIS DE PUBLICATION <i>Des frais de publication sont requis en tout temps pour les demandes identifiées par ce symbole *</i>	121 \$	
REGISTRE DES PROPRIÉTAIRES ET DES EXPLOITANTS DE VÉHICULES LOURDS		
• Pour les propriétaires et exploitants qui possèdent au plus deux véhicules lourds (motorisés ou remorques)	60 \$	
• Pour les propriétaires et exploitants qui possèdent plus de deux véhicules lourds (motorisés ou remorques)	121 \$	
• Demande d'autorisation de céder ou d'aliéner des véhicules lourds	86 \$	
• Demande de réévaluation de cote ou condition	86 \$	
• Demande accessoire ou préliminaire	44 \$	
LISTE DES INTERMÉDIAIRES EN SERVICES DE TRANSPORT		
• Inscription ou renouvellement à la Liste des intermédiaires en services de transport	120 \$	
TAXI		
* Demande introductive d'une affaire (autre que spécialisation et suppression de services)	86 \$	
* Demande de spécialisation	373 \$	
* Demande de permis d'intermédiaire en services de transport par taxi	86 \$	
• Demande de renouvellement d'un permis d'intermédiaire en services de transport par taxi	86 \$	
• Droit de transfert (par permis)		250 \$
• Droit de délivrance (par permis) pour les agglomérations A-5, A-11 et A-12		25 \$
• Droit de délivrance (par permis de taxi et permis d'intermédiaire en services de transport par taxi) pour toutes les autres agglomérations		250 \$
• Droit de spécialisation (par permis)		250 \$
• Droit d'acquisition d'intérêt		250 \$
• Droit de renouvellement d'un permis d'intermédiaire en services de transport par taxi		100 \$
• Observation pour s'opposer ou appuyer une demande	86 \$	
• Demande accessoire ou préliminaire	44 \$	

Suite au verso

FERROVIAIRE

• Frais de délivrance	5 000 \$
• Observation pour s'opposer ou appuyer une demande	86 \$
• Demande accessoire ou préliminaire	44 \$

AUTOBUS

* Demande introductive d'une affaire (sauf renouvellement de permis, permis temporaire ou permis inférieur à 60 jours)	86 \$
• Demande de renouvellement de permis	86 \$
• Dépôt de taux et tarifs	86 \$
• Dépôt de points de service	86 \$
* Suppression totale permanente de services (urbain et interurbain)	86 \$
* Suppression partielle de services (urbain et interurbain)	86 \$
• Observation pour s'opposer ou appuyer une demande	86 \$
• Demande accessoire ou préliminaire	44 \$

VRAC

* Demande de permis ou de renouvellement de permis de courtage	86 \$
• Frais requis sur délivrance ou renouvellement d'un permis de courtage	300 \$
* Demande de modification de permis de courtage	86 \$
• Demande de modification aux règlements généraux, au code de déontologie ou aux tarifs de courtage	86 \$
• Transfert – Registre du camionnage en vrac	86 \$
• Inscription au Registre camionnage en vrac (établissement hors Québec)	86 \$
• Maintien de l'inscription au Registre du camionnage en vrac	75 \$
• Observation pour s'opposer ou appuyer une demande	86 \$
• Demande accessoire ou préliminaire	44 \$

MARITIME

• Demande introductive d'une affaire (sauf suppression de services, obtention, renouvellement et transfert)	86 \$
• Demande d'obtention, de renouvellement ou de transfert de permis	237 \$
• Observation pour s'opposer ou appuyer une demande	86 \$
• Demande accessoire ou préliminaire	44 \$